

Département
NORD
Canton
GRANDE-
SYNTHE
Commune
GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2024/ 026

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ATTRIBUTION DE MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE
ACQUISITION DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION

1.1 - Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2023** de la Commune voté le **14 avril 2023**,

Vu l'inscription à l'Article **2182** du Budget,

Considérant les mises en concurrences effectuées,

Considérant les offres jugées économiquement les plus avantageuses par la mini commission d'appel d'offres en date du **20 février 2024**,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer le marché acquisition de véhicules neufs et d'occasion (relance des lots n°1, 2, 3 et 4 infructueux de la consultation initiale 184 et 184-1) avec les entreprises suivantes :

Lot	Titulaire	Montant € TTC
1 : Fourgon d'occasion (utilitaire) – service Evènementiel	KEOS Calais by Autosphere	30 432,76 €
2 : Fourgon d'occasion (utilitaire) – service PAarc	KEOS Calais by Autosphere	30 416,93 €
3 : Petit utilitaire d'occasion – service PAarc	KEOS Calais by Autosphere	15 323,76 €
4 : Petit utilitaire d'occasion – service Ateliers Municipaux	KEOS Calais by Autosphere	17 323,76 €

Article 3 : Les dépenses seront imputées à l'Article **2182** du Budget,

Article 4 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le site internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Prefet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Reçu en Sous-Préfecture le **23 FEV. 2024**

Mis en ligne sur le site de la Ville le

23 FEV. 2024

Fait à GRAVELINES, le **23 FEV. 2024**
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bertrand RINGOT

